

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LILLE METROPOLE - 5910 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 24/07/2025 - 22586 - 1997 B 00623 - 398 110 445 - OKAIDI

1 - BILAN ACTIF

DGFIP N° 2050 2025

Désignation de l'entreprise OKAIDI SAS

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12

Adresse de l'entreprise : 162 BOULEVARD DE FOURMIES 59100 ROUBAIX

Durée de l'exercice précédent 12

si déposé néant, cochez la case : ☐

				Exercice N clos le, 31/12/2024	Exercice N-1
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)		AA		Copie certifiée conforme	
ACTIF IMMOBILISÉ *	Frais d'établissement	AB	AC		
	Frais de développement	CX	CQ	Jean DUFOREST	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	50 233 317	33 167 463
	Fonds commercial (I)	AH	AI	23 284 802	23 884 727
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	4 280 630	6 336 326
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ	5 637	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	1 681 657	2 079 719
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	11 139 696	12 132 884
	Immobilisations en cours	AV	AW	13 668	551 972
	Avances et acomptes	AX	AY	777 500	976 429
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV	22 611 482	23 289 315
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	6 446 905	6 954 730
ACTIF CIRCULANT	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG	657 418	742 418
	Autres immobilisations financières	BH	BI	7 641 423	7 663 922
	TOTAL (II)	BJ	BK	104 418 880	117 779 904
	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	2 552 142	3 141 321
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU	98 260 780	97 509 599
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	458 649	257 422
	Clients et comptes rattachés (3)	BX	BY	30 453 592	40 169 077
	Autres créances (3)	BZ	CA	41 979 675	33 792 918
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE		
	Disponibilités	CF	CG	10 558 449	6 989 855
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	CH	CI	3 393 149	4 276 796
	TOTAL (III)	CJ	CK	187 656 435	186 136 987
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		90 000	122 727
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecart de conversion actif (VI)	CN		2 413 799	1 478 890
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	294 579 113	305 518 509
Renvois : (1) Dont droit au bail 21 566 851		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété :		Stocks :		Créances :	

2 - BILAN PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2025

Designation de l'entreprise : OKAIDI SAS

Néant ☐

					Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)			(Dont versé : 6 483 008)	DA	6 483 008	6 483 008	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				DB	707 818	54 261 192	
	Écarts de réévaluation (2)			(dont écart d'équivalence : EK)	DC			
	Réserve légale (3)				DD	648 301	648 301	
	Réserves statutaires ou contractuelles				DE			
	Réserves réglementées (3)			Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1		Copie certifiée conforme	
	Autres réserves			Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants	EJ			
	Report à nouveau				DH		Jean DUFOREST	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				DI	(46 500 531)	(53 553 375)	
	Subventions d'investissement				DJ			
	Provisions réglementées				DK			
	TOTAL (I)				DL	(38 661 404)	7 839 127	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs				DM			
	Avances conditionnées				DN			
	TOTAL (II)				DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques				DP	13 397 842	5 006 140	
	Provisions pour charges				DQ	8 008 085	9 305 462	
	TOTAL (III)				DR	21 405 927	14 311 602	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles				DS			
	Autres emprunts obligataires				DT	10 000 000	10 000 000	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)				DU	20 712	29 895	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs			EI		DV	124 346 776	99 348 622
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				DX	108 662 455	117 313 380	
	Dettes fiscales et sociales				DY	40 045 912	33 310 455	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				DZ	662 178	2 534 398	
	Autres dettes				EA	22 975 483	16 098 747	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)				EB	3 840 307	3 536 758	
TOTAL (IV)				EC	310 553 824	282 172 254		
Écarts de conversion passif (V)				ED	1 280 766	1 195 526		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE	294 579 113	305 518 509		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B			
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C			
			Écart de réévaluation libre		1D			
			Réserve de réévaluation (1976)		1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme			EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	302 372 006	271 393 757	
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		29 895	

Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052 2025

Désignation de l'entreprise : OKAIDI SAS

Néant ☐

				Exercice N				Exercice N-1		
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises			FA	272 950 754	FB	117 952 257	FC	390 903 011	438 130 482
	Production vendue	biens	FD		FE		FF			
		services	FG	17 649 936	FH	13 594 012	FI	31 243 947	32 831 096	
	Chiffres d'affaires nets			FJ	290 600 690	FK	131 546 269	FL	422 146 958	470 961 578
	Production stockée					FM				
	Production immobilisée					FN	1 360 491	2 156 811		
	Subventions d'exploitation					FO	2 720	15 076		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)					FP	10 066 383	15 721 321		
	Autres produits (1) (11)					FQ	7 931 006	6 660 084		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	441 507 559	495 514 872		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS	221 001 872	217 954 083		
	Variation de stock (marchandises)					FT	(1 489 020)	36 382 131		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU	3 534 710	4 316 770		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					FV	589 179	(290 560)		
	Autres achats et charges externes (3)					FW	129 173 260	144 334 568		
	Impôts, taxes et versements assimilés					FX	3 325 377	5 189 842		
	Salaires et traitements					FY	59 699 676	66 639 784		
	Charges sociales (10)					FZ	19 145 583	20 914 683		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	17 497 775	16 736 128		
			- dotations aux provisions			GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions			GC	6 681 658	1 751 082			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	2 161 775	8 730 939			
	Autres charges (12)					GE	5 751 308	7 280 902		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	467 073 154	529 940 353		
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(25 565 595)	(34 425 481)		
	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					GH			
		Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	229 071	177 489		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		13 939		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	916 955	1 747 319		
	Différences positives de change					GN	590 599	88 746		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO				
	Total des produits financiers (V)					GP	1 736 625	2 027 492		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ	3 174 125	2 667 267		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	8 222 966	7 763 203		
	Différences négatives de change					GS	760 520	1 590 369		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT				
	Total des charges financières (VI)					GU	12 157 611	12 020 840		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(10 420 986)	(9 993 347)			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(35 986 581)	(44 418 828)			

DGFIP N° 2053 2025

Néant ☐

RENVOIS

Jean DUFOREST

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

okaïdi

OKAÏDI SAS

Annexe aux comptes annuels
de l'exercice clos le
31 décembre 2024
Montants exprimés en EUR

Copie certifiée conforme

Jean DUFOREST

✓ Certified by / / e-sign

Table des matières

1	Faits caractéristiques	2
1.1	Evènements principaux de l'exercice	2
1.2	Evènements courants de l'exercice	3
1.3	Evènements post clôture	4
2	Principes, règles et méthodes comptables	5
3	Informations relatives au bilan	6
3.1	ACTIF	6
3.1.1	Tableau des immobilisations	6
3.1.2	Tableau des amortissements	6
3.1.3	Immobilisations incorporelles	6
3.1.4	Immobilisations corporelles	7
3.1.5	Immobilisations financières	9
3.1.6	Prêts et avances consenties par la société-mère à ses filiales	10
3.1.7	Cautions, avals et garanties accordées par la société-mère à ses filiales	10
3.1.8	Dividendes perçus par les filiales	10
3.1.9	Stocks	10
3.1.10	Créances	11
3.1.11	Valeurs mobilières et disponibilités	11
3.1.12	Comptes de régularisation	11
3.1.13	Créances et dettes en devises, écarts de conversion	12
3.2	PASSIF	13
3.2.1	Tableau de variation des capitaux propres	13
3.2.2	Capital	13
3.2.3	Provisions pour risques et charges	13
3.2.4	Dettes financières	15
3.2.5	Autres dettes	16
3.2.6	Comptes de régularisation	16
4	Informations relatives au compte de résultat	17
4.1	Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité ou marché géographique	17
4.2	Résultat financier	17
4.3	Résultat exceptionnel	18
4.4	Autres informations sur le compte de résultat	18
4.4.1	Transfert de charges	18
4.4.2	Impôt sur les bénéfices	19
5	Autres informations	20
5.1	Engagements financiers	20
5.1.1	Autres engagements	20
5.2	Effectif moyen	21
5.3	Engagement formation au titre du CPF	21

5.4 Rémunération des dirigeants

21

1 Faits caractéristiques

1.1 Evènements principaux de l'exercice

La société OKAÏDI exerce son activité dans le domaine du prêt-à-porter enfants, des articles de puériculture et des accessoires qui se rapportent à l'univers de l'enfant, sous les marques OKAÏDI et OBAÏBI, Marques universelles, créatives et respectueuses de l'identité de chaque enfant. Elle exerce également une activité dans le domaine du jouet sous la marque OXYBUL.

Au cours de l'exercice 2024, la société OKAÏDI s'est fragilisée par des contre-performances, non seulement liées aux crises successives : sanitaires, logistiques, énergétiques et inflationnistes, ou au conflit russo-ukrainien, mais également aux aléas climatiques et aux modes de consommation en forte mutation sur le plan mondial.

Dans ce contexte de marché particulièrement défavorable, la Marque OKAÏDI a su résister, tandis que les enseignes OXYBUL et IDKIDS, de par leurs contre-performances, ont significativement aggravé le résultat de la société OKAÏDI.

Dans ces circonstances, la direction de la société OKAÏDI a décidé de mettre en œuvre un plan de transformation stratégique, radical et de simplification, afin de redresser la rentabilité de la marque historique OKAÏDI. Les actions identifiées pour réussir cette transformation, dans une dynamique de marché difficile, ont principalement porté sur :

- Le recentrage des décisions autour de la singularité et de la valeur ajoutée visible client des marques socles OKAÏDI et OBAÏBI ;
- L'arrêt définitif du réseau de magasins et de la plateforme @commerce IDKIDS ;
- Le plan de restructuration du réseau de magasins OKAÏDI les moins performants ;
- La transformation du Business Model de l'activité du jouet, par la simplification de l'offre proposée sous la marque OXYBUL, transformée en Marque Produits sans enseigne propre, et la fermeture des magasins OXYBUL ;
- Le plan de simplification et de regroupement des univers du textile, des jouets et de la puériculture sous une même enseigne OKAÏDI+ ;
- L'adaptation de l'activité logistique du Groupe, impactée par la réduction de l'activité du jouet ;
- Le redimensionnement de l'activité des services supports.

La mise en place de cette nouvelle organisation a fait l'objet d'un dialogue social et d'un plan de sauvegarde de l'Emploi (PSE) destiné à accompagner les collaborateurs.

Le coût de la mise en œuvre du plan de transformation a cependant généré d'importantes pertes subies par la société OKAÏDI au cours de l'exercice 2024. Cette contre-performance, combinée à un recul de l'activité de la Marque OKAÏDI comme expliqué ci-avant, a dès lors nécessité un soutien financier important de la part de la société holding IDKIDS SAS.

Nous vous rappelons par ailleurs la liste des principaux événements intervenus au cours de l'exercice écoulé :

Extension de l'assiette du gage sur stocks - 6/05/2024

En date du 6/05/2024, la société OKAÏDI a étendu l'assiette du gage avec dépossession, consenti le 16/03/2023 au bénéfice du FCT GAGEO, à l'ensemble des stocks de marques OKAÏDI et OBAÏBI lui appartenant, entreposés sur le site de Dagneux géré par IDKIDS LOGISTICS 3.

Dissolution-confusion du patrimoine de la société ELBBUB – Décision du 31/05/2024

La société ELBBUB ayant cessé d'exercer, depuis 2021, son activité d'édition du magazine BUBBLE Mag, les contenus à destination des parents et futurs parents sont désormais diffusés sur la plateforme IDKIDS.FR et sur les réseaux sociaux pour l'ensemble des marques du Groupe. En conséquence, avec une date d'effet au 15/07/2024, les activités et les contrats d'édition et de création de contenus ont été rassemblés par le biais d'une dissolution-confusion de patrimoine de la société ELBBUB, dont les titres ont préalablement cédés par ID GROUP SAS à la société OKAIDI.

Nomination de Messieurs Jean DUFOREST et Jean-Luc SOUFLET en qualité de représentant permanent de la SAS ID GROUP dans l'exercice de ses fonctions de présidente – Décision du 30/04/2024

Dans le prolongement des évolutions de gouvernance intervenues en 2023, Messieurs Jean DUFOREST et Jean-Luc SOUFLET ont été nommés, à effet du 1/05/2024, en qualité de représentants permanents de la SAS ID GROUP dans l'exercice de ses fonctions de présidente de la société OKAIDI, en remplacement de Monsieur Alexis DE SEZE.

Nomination de Monsieur Eric VENEL en qualité de directeur général – Décision du 24/07/2024

A effet du 24/07/2024, Monsieur Eric VENEL a été nommé en qualité de directeur général de la société OKAIDI, en remplacement de Monsieur Alexis DE SEZE.

Gage sur stocks de 2nd rang - 7/05/2024

Afin de se donner des moyens financiers supplémentaires, la société OKAIDI a consenti le 7/05/2024 un gage de 2nd rang au bénéfice de l'Etat, portant sur l'ensemble des stocks de marques OKAIDI et OBAIBI lui appartenant, entreposés sur les sites de Leers exploités par LOGLEERS et IDLOG, et sur le site de Dagneux géré par IDKIDS LOGISTICS 3.

Changement de Président de la société OKAIDI - Décision du 30/09/2024

Suite à la constatation de la réalisation définitive de la fusion intervenue entre la société ID GROUP (société absorbée) et la société IDKIDS (société absorbante), la société IDKIDS a été nommée en qualité de nouveau président de la société OKAIDI à effet au 30/09/2024.

Nomination de Messieurs Jean DUFOREST et Jean-Luc SOUFLET en qualité de représentant permanent de la SAS IDKIDS dans l'exercice de ses fonctions de présidente – Décision du 30/09/2024

En conséquence de ce qui précède, Messieurs Jean DUFOREST et Jean-Luc SOUFLET ont été nommés, à cette même date, en qualité de représentants permanents de la SAS IDKIDS dans l'exercice de ses fonctions de présidente de la société OKAIDI.

Restructuration de l'endettement du Groupe - Signature d'avenants et nouvelles garanties au Financement du 30/09/2024

La société IDKIDS et ses financeurs ont signé, en date du 30/09/2024, des avenants portant sur le traitement du RCF existant, des crédits documentaires, des Obligations existantes, des PGE Covid et PGE Résilience, du Prêt Atour.

Ces différents avenants permettent de sécuriser les ressources financières nécessaires à la mise en œuvre du plan de transformation du Groupe, et ainsi garantir la continuité d'exploitation des sociétés du Groupe.

Afin de garantir le dispositif, IDKIDS a remplacé la garantie précédemment constituée au moyen d'un Nantissement du compte titres ID Group (avec laquelle une fusion a été opérée le 30/09/2025), par

la mise en fiducie-sûreté et gestion de l'intégralité des titres de la société OKAIDI, selon les termes et conditions du contrat de fiducie conclu au bénéfice des financeurs du Groupe, en date du 30/09/2024.

Cette fiducie est complétée par un nantissement portant sur les créances intragroupe détenues par IDKIDS envers sa filiale OKAIDI.

1.2 Evènements courants de l'exercice

Les évènements marquants de l'année 2024 concernent également notre parc de magasins :

Sur l'enseigne Okaidi (marques Okaidi et Obaibi) :

- Ouverture de 49 magasins (18 en propre, 31 en franchise)
- Fermeture de 64 magasins (29 en propre et 35 en franchise)

A fin 2024, notre parc s'établit à 351 magasins en France (296 en propre, 54 en franchise et 1 Outlet)

- Okaidi détient également 1 site web en propre.

- Sur l'enseigne Id Kids (multimarques dans le monde de l'enfant) :

- Pas d'ouverture de magasin sur l'exercice
- Fermeture de 18 magasins sur l'exercice (13 en propre et 5 en franchise)
- A fin 2024, notre parc s'établit à 9 magasins, tous détenus en propre.

Sur l'enseigne Oxybul (marques Oxybul Eveil & Jeux et marques nationales) :

- Pas d'ouverture de magasin sur l'exercice
- Fermeture de 21 magasins sur l'exercice (tous en propre)
- A fin 2024, notre parc s'établit à 6 magasins, tous détenus en propre

1.3 Evènements post clôture

Aucun événement significatif remettant en cause la mise en œuvre du plan de transformation expliqué ci-dessus n'est à porter à votre connaissance.

2 Principes, règles et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre,
- Indépendance des exercices.

Les comptes ont été établis conformément au PCG, et au règlement comptable de l'ANC n°2016-07 (PCG, art. 833-2/1 et art. 832-2/1).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour les règles et méthodes plus spécifiques appliquées aux différents agrégats du bilan et du compte de résultat, cf. sections ci-dessous.

3 Informations relatives au bilan

3.1 ACTIF

3.1.1 Tableau des immobilisations

Voir tableau 2054 joint en fin de document.

3.1.2 Tableau des amortissements

Voir tableau 2055 joint en fin de document.

3.1.3 Immobilisations incorporelles

3.1.3.1 *Evaluation*

Les immobilisations incorporelles sont inscrites à l'actif du bilan dans le respect du règlement sur les actifs CRC n° 2004-6. Les frais liés à l'acquisition des immobilisations incorporelles sont rattachés à leur coût d'acquisition.

La société est propriétaire des fonds commerciaux et droits aux bails qui figurent à l'actif.

Les frais de développement liés aux projets informatiques sont immobilisés dès lors qu'ils correspondent à des projets nettement individualisés ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale, ou de viabilité économique.

Les immobilisations incorporelles comprennent également des malis de fusion (10 458 K€) issus des différents rachats opérés.

3.1.3.2 *Amortissement*

	Amortissement comptable	
	Mode	Durée
Droit au bail	Non amorti	
Fond commercial	Non amorti	
Logiciel et progiciel	Linéaire	18 mois à 5 ans

3.1.3.3 *Dépréciation des immobilisations incorporelles*

Les fonds commerciaux et les droits au bail attachés aux magasins font l'objet d'un test de dépréciation à chaque clôture afin de justifier la valorisation inscrite à l'actif du bilan.

Le test de dépréciation est mené :

- A l'échelle d'une UGT correspondant au magasin,
- Sur les magasins ouverts depuis plus de 3 ans.

En cas de circonstances défavorables survenues au cours de l'exercice, une dépréciation est progressivement constituée pour amener la valeur de l'actif à la valeur actuelle du bien.

La valeur actuelle est estimée en fonction du marché et en fonction des flux de trésorerie futurs générés par chaque UGT (magasin). Elle tient compte également, le cas échéant, des perspectives d'évolution des droits aux bails.

Pour les comptes établis au 31 décembre 2024, les données utilisées dans la construction du cash-flow (pour la détermination de la valeur utilité) sont basées sur le réel 2024 pour les 10 premiers mois, et sur le budget pour les 2 derniers mois.

Au 31 décembre 2024, la dépréciation sur les éléments incorporels telle que décrite ci-dessus s'élève à 16 365 K€ selon détail ci-dessous.

Montants exprimés en milliers d'euros

Nombre de Magasins	Dépréciation
80	-16 365 K€

Il est également à noter que du fait de la disparition progressive du réseau de l'Enseigne ID KIDS les éléments incorporels relatif à cette marque ont fait l'objet d'une dépréciation de 2 319 K€ dans les comptes au 31 décembre 2024.

3.1.4 Immobilisations corporelles

3.1.4.1 Evaluation

Les coûts d'emprunt visés à l'article 321-5 modifié du Plan Comptable Général (PCG) sont comptabilisés en charges.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des éléments d'actif visés à l'article 321-10 modifié du PCG sont comptabilisés en charges.

Les coûts de développement visés à l'article 311-3 modifié du PCG sont comptabilisés en charges.

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence

3.1.4.2 Amortissement

	Amortissement comptable		Amortissement fiscal	
	Mode	Durée	Mode	Durée
Matériel & outillage, mat. de présentation	Linéaire	5 à 10 ans	Linéaire	5 à 10 ans
installations générales, agencements	Linéaire	3 à 20 ans	Linéaire	3 à 20 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	2 à 10 ans	Linéaire	2 à 10 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans	Linéaire	5 à 10 ans

3.1.4.3 Dépréciation des immobilisations corporelles

Les actifs corporels attachés aux magasins, font l'objet d'un test de dépréciation à chaque clôture afin de justifier la valorisation inscrite à l'actif du bilan.

Le test de dépréciation est mené :

- A l'échelle d'une UGT correspondant au magasin,
- Sur les magasins ouverts depuis plus de 3 ans.

En cas de circonstances défavorables survenues au cours de l'exercice, une dépréciation est progressivement constituée pour amener la valeur de l'actif à la valeur actuelle du bien.

La valeur actuelle est estimée en fonction du marché et en fonction des flux de trésorerie futurs générés par chaque UGT (magasin). Elle tient compte également, le cas échéant, des perspectives d'évolution des droits aux bails.

Pour les comptes établis au 31 décembre 2024, les données utilisées dans la construction du cash-flow (pour la détermination de la valeur utilité) sont basées sur le réel 2024.

Au 31 décembre 2024 la dépréciation sur les éléments corporels telle que décrite ci-dessus s'élève à 1 219 K€ selon détail ci-dessous :

Montants exprimés en milliers d'euros

Nombre de Magasins	Dépréciation
152	-1 219 K€

Il est également à noter que dans le cadre de la restructuration de la société Catimini, les investissements informatiques qui avaient été effectués par Okaidi SAS ont fait l'objet d'une provision pour dépréciation d'un montant de 11,5 K€ dans les comptes au 31 décembre 2024.

3.1.5 Immobilisations financières

3.1.5.1 Titres de filiales et Participations

Montants exprimés en milliers d'euros

Sociétés filiales	Capitaux propres	Capital détenu	Valeur Brute des titres	Valeur Nette Comptable des titres	VNC des prêts et créances financières	CA HT du dernier exercice clos (en c)	Résultat net du dernier exercice clos (en c)
France							
IDSchool	3	100%	44	44	0	110	-9
Play ID	5	100%	17	5	0	0	-1
GIE Avignon	NC	0.95%	670	475	0	NC	NC
International							
Spain	5 664	100%	5 069	5 069	3 500	24 120	623
Belgium	1 369	99.97%	2 899	2 899	0	31 946	-38
Italy	9 110	99.99%	9 175	9 175	0	65 980	277
Shanghai	2 522	100%	1 958	1 958	0	0	99
Germany	58	100%	1 625	0	3 433	8 349	-469
Portugal	-499	100%	5	5	0	953	-219
Poland	185	100%	9 606	519	22	9 338	-374
Luxembourg	1 617	100%	13	13	0	8 011	-411
Japon	-3 465	100%	79	0	0	1 786	-190
Suisse	1 308	100%	2 449	2 449	0	13 554	111
IDGROUP TEXEUROP COMPANY LTD	-3	51%	1	0	0	22	0
Jacadi Russie	NC	1%	1	0			
Eco TLC	NC	3.12%	1	0			
Total	17 873		33 611	22 611	6 955	132 255	221

Les titres de participation ont été évalués à leur valeur d'achat. Une dépréciation est constituée lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable. La valeur recouvrable est déterminée sur la base :

- d'une part de la quote-part de détention des capitaux propres sociaux, ajustés, le cas échéant des plus ou moins-values estimées,
- et d'autre part, des perspectives de rentabilité.

Une dépréciation des créances attachées est constituée lorsque la dépréciation des titres et des prêts ne suffit pas à absorber l'écart constaté entre la valeur des titres détenus par la société mère et la valeur recouvrable.

3.1.5.2 Dépréciations des titres

Les dépréciations des titres au 31 décembre 2024 sont les suivantes :

Montants exprimés en milliers d'euros

Titres	Montant dépréciation K€	% de dépréciation
Jacadi Russie	1	100%
Okaidi Germany	1 625	100%
Okaidi Japan	79	100%
Okaidi Pologne	9 087	95%
Play ID	12	71%
GIE Avignon	195	29%
Eco TLC	1	100%
Tex EUROP	1	100%
Total	11 001	

3.1.5.3 Dépréciation des créances immobilisées

Les dépréciations des créances rattachées à des participations au 31 décembre 2024 sont les suivantes :

Montants exprimés en milliers d'euros

Filiales	Créance Prêts	% de dépréciation
Jacadi Russie	2	100%
Okaïdi Germany	4 738	62%
Total	4 740	

3.1.6 Prêts et avances consenties par la société-mère à ses filiales

Néant

3.1.7 Cautions, avals et garanties accordées par la société-mère à ses filiales

Néant

3.1.8 Dividendes perçus par les filiales

Néant

3.1.9 Stocks

3.1.9.1 Etat des stocks

Montants exprimés en milliers d'euros

Catégorie de stocks	Valeur brute 31/12/2024	Dépréciation 2024	Valeur nette 31/12/2024	Valeur brute 31/12/2023
Produits finis	63 723	- 1 434	62 290	69 235
Transit	35 971		35 971	28 970
Matières premières et fournitures	2 552		2 552	3 141
Total	102 247	- 1 434	100 813	101 347

3.1.9.2 Valorisation des stocks

Les stocks de matières premières sont évalués à leur coût de revient. Le coût de revient est composé du coût matière, du port lié à l'acheminement des marchandises jusqu'à l'entrepôt, des droits de douane, des frais d'assurance.

Les stocks de produits finis sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré. Le coût unitaire est composé du prix matière, du port sur achats et des droits de douane et de frais intermédiaires.

3.1.9.3 Dépréciation des stocks

La valeur comptable des stocks est comparée à leur valeur de réalisation, laquelle se base sur des statistiques d'écoulement (par saison, et par canal), elles-mêmes confrontées et adaptées à la réalité de nos atterrissages de stocks.

Une dépréciation est constatée à hauteur de leur de valeur réalisation si celle-ci est inférieure à la valeur comptable.

3.1.10 Créances

3.1.10.1 Classement par échéance

Voir tableau 2057 joint en fin de document.

3.1.10.2 Dépréciation des créances

Les créances sont dépréciées en fonction des risques de recouvrement identifiés.

3.1.10.3 Détail des principaux produits à recevoir

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Factures à émettre	2 087
Avoirs à recevoir	2 426
Etat produits à recevoir	392
Autres produits à recevoir	128
Total	5 034

3.1.11 Valeurs mobilières et disponibilités

Les disponibilités en devises sont converties en euros au taux de clôture.

3.1.12 Comptes de régularisation

3.1.12.1 Charges constatées d'avance

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Loyers et droits d'entrée	1 212
Charges locatives	271
Maintenance IT	1 581
Autres charges constatées d'avance	330
Total	3 393

3.1.13 Créances et dettes en devises, écarts de conversion

Les actifs et passifs libellés en devises sont :

- Soit comptabilisés au taux couvert lorsqu'ils sont effectivement couverts par des instruments de couverture d'achats et ventes de devises par la garantie de taux accordée par IDKIDS (ils ne font de ce fait l'objet d'aucune réévaluation à la clôture) ;
- Soit comptabilisés au cours du jour de l'opération, puis réévalués à la clôture de l'exercice au taux de conversion au jour de la date de clôture.

Au 31 décembre 2024, il a été constaté un écart de conversion actif de 2 414 K€ qui a fait l'objet d'une provision du même montant. Ces écarts de conversion correspondent à des créances et des dettes non couvertes par un instrument de couverture et réévaluées au taux de clôture.

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Ecarts de conversion Actif	2 414
Ecarts de conversion Passif	-1 281

3.2 PASSIF**3.2.1 Tableau de variation des capitaux propres**

Montants exprimés en milliers d'euros

	Ouverture 2024	Affectation	Résultat 2024	Augmentation	Provisions	Clôture 2024
Capital social	-6 483					-6 483
Primes	-54 261	53 553				-708
Report à nouveau débiteur	0					0
Réserves légales	-648					-648
Autres réserves	0					0
Dividendes						
Résultat	53 553	-53 553	46 501			46 501
Provisions réglementées	0					0
Total	-7 839	0	46 501	0	0	38 661

3.2.2 Capital

3.2.2.1 Mouvements de l'exercice

Le capital est composé de 405 188 actions d'une valeur nominale de 16 euros.

Filiales	Nombre d'actions	Valeur (en euros)
Position en début d'exercice	405 188	6 483 008
Augmentation de capital		
Diminution de capital		
Position en fin d'exercice	405 188	6 483 008

3.2.2.2 Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la Société

La société OKAÏDI SAS est consolidée au sein du groupe ID Kids SAS.

La société ID KIDS, inscrite au registre de commerce de Lille Métropole sous le numéro 482 064 771 et domiciliée au 162 Boulevard de Fourmies à Roubaix, établit les comptes consolidés du groupe.

3.2.3 Provisions pour risques et charges

Les risques connus et probables sont provisionnés à la clôture de l'exercice, dès lors qu'ils peuvent être estimés avec une précision suffisante, dans le respect du principe de prudence.

3.2.3.1 Tableau des provisions pour risques et charges

Montants exprimés en milliers d'euros

	Ouverture 2024	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Clôture 2024
Prud'hommes	743	751	-746	-287	461
Litiges juridiques	757	444	-75		1 126
Fidélité	6 276		-948		5 328
Stocks	425	285		-425	285
Indemnité départ en retraite	3 030		-349		2 680
Change	1 479	1 637	-702		2 414
Residuels filiales	1 230	597		-1 230	597
Retour sur ventes	157	9			166
Depreciation droit au bail	50	76		-10	116
Provision amendes	166				166
Provision PSE	0	8 067			8 067
Autres	0				0
Total	14 312	11 866	-2 821	-1 951	21 406

La société Okaidi dispose d'un programme fidélité permettant à ses clients membres d'acquérir un certain nombre d'avantages parmi lesquels :

- des points donnant accès une cagnotte fidélité en €,
- des chèques naissances pour les enfants des clients,
- des chèques anniversaires pour les enfants des clients.

Elle constitue ainsi à chaque clôture une provision au titre :

- des points / chèques fidélité acquis, valides (date de péremption non dépassée) et non encore utilisés par ses clients membres à cette date.
- Des chèques anniversaires à distribuer en 2024 et 2025 aux clients disposant d'une carte fidélité encore valide à la date anniversaire de leurs enfants.

La provision, exprimée en coût de revient, couvre l'estimation de la perte de marge liée à l'utilisation future des chèques. Au 31 décembre 2024, cette provision s'établit à 5 328 K€.

3.2.3.2 Engagements pris en matière de retraite

Le montant des droits qui sont provisionnés au titre de l'indemnité de départ à la retraite, s'élève à 2 680 K€. Ce montant est entièrement comptabilisé en provisions pour risques et charges.

Les hypothèses retenues pour le calcul de cette provision sont les suivants :

Nature	Taux	Précisions
Taux d'actualisation	3,10 %	Le taux d'actualisation est défini par référence aux taux d'émission des obligations du secteur privé de grande qualité (sous-entendu d'entreprises cotées AA ou AAA) en euros pour des durées comparables à la durée des engagements (15,5 ans)
Taux de progression des salaires	2,14% Cadre	Idem n-1
	2,9% Agent de Maîtrise	
	3,5% Employé	
Taux de charges sociales	50% Cadres	Idem n-1
	45% Non Cadres	
Table de mortalité	INSEE	2018 - 2020 par sexe

Table de turn-over	31/12/2024		
	Cadre	Agent de maîtrise	Employé
Moins de 19 ans	0,00%	0,00%	61,36%
20-29 ans	16,67%	22,62%	33,67%
30-39 ans	15,32%	15,03%	15,53%
40-49 ans	8,55%	9,46%	11,11%
50-59 ans	3,29%	4,19%	5,59%
60 ans et plus	0,00%	0,00%	0,00%

3.2.4 Dettes financières

3.2.4.1 Classement par échéance

Voir tableau 2057, joint en fin de document.

3.2.4.2 Emprunt et dettes financières divers

Pour une meilleure compréhension des états financiers, les comptes courants créditeurs sont reclassés en emprunt et dettes financières divers.

Ces comptes courants se composent de :

- Compte courant ID Kids 121 754 K€

3.2.5 Autres dettes

3.2.5.1 Classement par échéance

Voir tableau 2057, joint en fin de document.

3.2.5.2 Charges à payer

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Dettes fournisseurs	91 540
Dettes sociales	5 730
Dettes fiscales	5 120
Autres Dettes	62
Total	102 453

3.2.6 Comptes de régularisation**3.2.6.1 Produits constatés d'avance**

Au 31 décembre 2024, les produits constatés d'avance s'élèvent à 3 840 K€ correspondant principalement à la participation des bailleurs aux travaux d'aménagements (3 723 K€).

4 Informations relatives au compte de résultat

4.1 Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité ou marché géographique

Montants exprimés en milliers d'euros

	France	Hors France	Total
Ventes de marchandises	272 951	117 952	390 903
Production vendue de services	17 650	13 594	31 244
Production vendue de biens			-
Total	290 601	131 546	422 147

4.2 Résultat financier

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Produits financiers	
Dépréciation des immo. Financières	916,96
Provision pour risque de change	0,00
Intérêts des comptes courants	229,07
Gains de change	590,60
Dividendes perçus	
Autres	0,00
Sous-total_Produits financiers	1 736,62
Charges financières	
Dépréciation des immo. Financières	1 536,83
Provision pour risque de change	1 637,29
Intérêts des comptes courants	7 281,27
Intérêts sur emprunts	650,71
Pertes de change	760,52
Autres	290,99
Sous-total_Charges financières	12 157,61
Résultat financier	-10 420,99

4.3 Résultat exceptionnel*Montants exprimés en milliers d'euros*

Nature	Montant
Produits exceptionnels	
Rep Impairment - incorporels	7 143
Rep Impairment - Corporels	2 422
Reprise amortissement dérogatoire	0
Produits de cession d'immo	680
Autres	555
Sous-total_Produits exceptionnels	10 801
Charges exceptionnelles	
Prov impairment - incorporels	2 834
Prov impairment - Corporels	818
VNC sortie d'immos - Incorporels et corporels	4 910
VNC sortie d'immos - Financières	0
Dons (éligibles et non éligibles)	827
Pénalités	1
Dot amort except Corporels	2 907
Dot provision PSE	8 067
Autres	1 658
Sous-total_Charges exceptionnelles	22 022
Résultat exceptionnel	-11 221

4.4 Autres informations sur le compte de résultat**4.4.1 Transfert de charges***Montants exprimés en milliers d'euros*

Nature	Montant
Variation de stock dons	772
Charges de personnel	507
Sinistres	27
Avantages en nature	191
Remboursement charges formation	
Aides inclusion	17
Frais émission emprunt	-
Total	1 514

4.4.2 Impôt sur les bénéfices

La société OKAÏDI SAS est filiale du groupe fiscalement intégré ID Kids SAS depuis le 01/01/2010.

Dans ce contexte, chaque société se voit imputer l'impôt sur les sociétés dont elle serait redevable dans le cadre d'une imposition séparée. La différence entre l'impôt dû par le groupe et l'impôt imputable à chaque membre participant du groupe intégré est constatée au niveau de la société mère (boni ou mali sur intégration fiscale).

La ventilation de l'impôt sur les bénéfices entre résultat courant et résultat exceptionnel s'établit comme suit :

Montants exprimés en milliers d'euros

	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Rés. Courant avant IS et participation	- 35 987		- 35 987
Exceptionnel	- 11 221		- 11 221
Participation		-	-
Impôt dû		- 82	- 82
Crédit d'impôt		789	789
Total	- 47 208	707	- 46 501

Les dons effectués au cours de l'exercice ont généré un crédit d'impôt de 473 K€ représentant 60% de leur valeur.

5 Autres informations

5.1 Engagements financiers

La société s'est vu accorder des lignes sur crédits documentaires à moins d'un an pour 58 028 K€ dont 42 454 K€ sont utilisés au 31/12/2024.

Il n'y a pas d'engagement d'achat ou de vente de devises directement pris par OKAÏDI SAS vis-à-vis des banques. Les couvertures de change sont assurées, dans le cadre d'une convention de trésorerie, par IDKIDS qui cède ou achète les devises à OKAÏDI SAS.

La couverture de taux s'effectue intégralement par IDKIDS, dans le cadre d'une convention d'omnium. IDKIDS garantie à OKAÏDI SAS annuellement un taux fixe de refinancement.

5.1.1 Autres engagements

5.1.1.1 Engagements reçus

Engagements reçus des partenaires

(K€) Nature	Devise	Années d'échéance des garanties					Illimité	Total
		2025	2026	2027	2028			
Garantie bancaire	EUR	95	0	0	245		350	690
SBLC (Standby letter of credit)	EUR	2 485	1 135	0	0		0	3 620
	USD	450	0	0	0		0	450
Garantie COFACE	EUR	12 532	0	0				12 532
	USD	4 650	0	0				4 650

5.1.1.2 Engagements donnés

Engagements donnés aux bailleurs

Montant en milliers d'euros

	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	Indéterminé	Total général
Engagements donnés aux bailleurs	233	381	691	189	124	428	38	276	8	2 366

Autres engagements donnés

- OKAÏDI SAS contre-garantit auprès de KBC la ligne de garantie bailleurs d'OKAÏDI Belgium à hauteur de 1 500 K€ pour une durée indéterminée.
- OKAÏDI SAS contre-garantit auprès d'UNICREDIT la ligne de garantie bailleurs d'IDKIDS Italy à hauteur de 5 000 K€ pour une durée indéterminée.

5.1.1.3 Autres

Dans le cadre de notre activité, nous sommes engagés dans des contrats comprenant des clauses de sortie triennales (contrat de bail 3_6_9).

5.2 Effectif moyen

Montants exprimés en ETP (Equivalent Temps Plein)

Catégories de personnel	ETP
Cadres	430,66
Agents de maîtrise et Techniciens	549,58
Employés	1 004,01
Ouvriers	
Total	1 984

5.3 Engagement formation au titre du CPF

La société a versé au titre de 2024 (0,68% de la masse salariale pour le régime général et 0,44% de la masse salariale pour le régime Alsace Moselle). De ce montant, 87% sont versés à l'URSSAF et 13% sont versés aux écoles.

5.4 Rémunération des dirigeants

Les rémunérations allouées aux membres des organes de direction ne sont pas spécifiées dans la présente, cela reviendrait à communiquer une rémunération individuelle.

OKAIDI
Société par actions simplifiée
Au capital de 6.483.008 euros
Siège social : 162 Boulevard de Fourmies
59100 ROUBAIX
398 110 445 RCS Lille Métropole

(ci-après la “société OKAIDI” ou la “Société”)

EXTRAIT

**PROCÈS VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 27/06/2025**

(...)

DE LA COMPÉTENCE ORDINAIRE
PREMIERE DECISION

Présentation de l'activité de la Société et des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2024 - Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 - Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et quitus au président et au directeur général

Après avoir pris connaissance du rapport des commissaires aux comptes relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2024, l'Associé Unique approuve les comptes annuels de cet exercice tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par une perte de (46 500 530,78) €.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En outre, l'Associé Unique, statuant en application de l'article 223 quater du Code général des impôts, prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses somptuaires non déductibles du résultat fiscal.

En conséquence, l'Associé Unique donne au président et au directeur général quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

DEUXIÈME DÉCISION

Affectation de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

Affectation de résultat

L'Associé Unique décide d'affecter la perte de l'exercice, soit la somme de (46.500.530,78) € de la manière suivante :

Au poste Report à nouveau (46.500.530,78) €

Pour le porter de 0 € à (46.500.530,78)€

Total affecté :

 (46.500.530,78) €

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

(...)

ONZIÈME DÉCISION

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

En conséquence de ce qui précède, l'Associé Unique décide de :

- Donner tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent consentement acté pris sous seing privé en vue de l'accomplissement des formalités.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associé Unique et répertorié sur le registre de décisions.

Il a été accepté par le signataire de signer le présent acte par voie de signature électronique au sens des dispositions des articles 1366 et suivants du code civil par le biais du service Yousign. Le signataire déclare en conséquence que la version électronique du présent procès-verbal constitue l'original du document et est parfaitement valable ; il s'engage en outre à ne pas contester la recevabilité, l'opposabilité ou la force probante du présent acte signé sous forme électronique. Le présent document pourra être signé et remis par voie électronique et en plusieurs exemplaires, chacun d'eux étant considéré comme un original, mais tous constituant ensemble un seul et même acte.

Fait via Yousign

**Pour extrait certifié conforme
Le Président**

IDKIDS SAS
représentée par Monsieur
Jean DUFOREST

Jean DUFOREST

✓ Certified by  yousign



Okaidi

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit

Jean DUFORST

✓ Certified by  yousign



ERNST & YOUNG Audit
Tour First
TSA 14444
92027 Paris-La Défense cedex

Tél. : +33 (0) 1 45 93 60 00
www.ey.com/fr

Okaidi

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Okaidi,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Okaidi relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

ERNST & YOUNG
15 Avenue de la République
92027 Paris-La Défense cedex

Site Web : www.ey.com/fr
Régistré au Tribunal de Commerce de Paris
N° 10000000000000000000000000000000

Document n° 10000000000000000000000000000000



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre société procède à chaque clôture à un test de dépréciation :

- ▀ des actifs incorporels et corporels selon les modalités décrites dans les notes 3.1.3.3 « Dépréciation des immobilisations incorporelles » et 3.1.4.3 « Dépréciation des immobilisations corporelles » de l'annexe aux comptes annuels ;
- ▀ des titres immobilisés selon les modalités décrites dans la note 3.1.5 « Immobilisations financières » de l'annexe aux comptes annuels.

Votre société a constitué des provisions pour risques et charges, incluant des provisions pour cartes de fidélité et pour indemnités de départ à la retraite, telles que décrites dans la note 3.2.3 « Provisions pour risques et charges » de l'annexe aux comptes annuels. Sur la base des éléments disponibles à ce jour, nous avons examiné les modalités de détermination de ces dépréciations et de ces provisions, et apprécié les données et les hypothèses utilisées pour réaliser ces évaluations. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons également apprécié la pertinence des estimations retenues.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus ainsi que des informations fournies dans les notes de l'annexe et leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du Code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 23 mai 2025

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Signé par :
Frédéric Lachmann
D5B117C8E754401..

Frédéric Lachmann

1 - BILAN ACTIF

DGFIP N° 2050 2025

Désignation de l'entreprise OKAIDI SAS

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12

Adresse de l'entreprise : 162 BOULEVARD DE FOURMIES 59100 ROUBAIX

Durée de l'exercice précédent 12

si déposé néant, cochez la case : ☐

					Exercice N clos le, 31/12/2024		Exercice N-1			
			Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)			AA							
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB		AC					
		Frais de développement	CX		CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	76 111 380	AG	50 233 317	25 878 063	33 167 463		
		Fonds commercial (I)	AH	39 650 242	AI	16 365 440	23 284 802	23 884 727		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	4 290 730	AK	10 100	4 280 630	6 336 326		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO					
		Constructions	AP	6 034	AQ	397	5 637			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	10 902 955	AS	9 221 298	1 681 657	2 079 719		
		Autres immobilisations corporelles	AT	54 296 491	AU	43 156 795	11 139 696	12 132 884		
		Immobilisations en cours	AV	13 668	AW		13 668	551 972		
		Avances et acomptes	AX	777 500	AY		777 500	976 429		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT					
		Autres participations	CU	33 612 413	CV	11 000 932	22 611 482	23 289 315		
		Créances rattachées à des participations	BB	11 187 264	BC	4 740 359	6 446 905	6 954 730		
		Autres titres immobilisés	BD		BE					
		Prêts	BF	657 418	BG		657 418	742 418		
		Autres immobilisations financières	BH	7 641 423	BI		7 641 423	7 663 922		
TOTAL (II)			BJ	239 147 518	BK	134 728 638	104 418 880	117 779 904		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	2 552 142	BM		2 552 142	3 141 321		
		En cours de production de biens	BN		BO					
		En cours de production de services	BP		BQ					
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS					
		Marchandises	BT	99 694 571	BU	1 433 791	98 260 780	97 509 599		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	458 649	BW		458 649	257 422		
		Clients et comptes rattachés (3)	BX	35 345 769	BY	4 892 178	30 453 592	40 169 077		
		Autres créances (3)	BZ	45 904 231	CA	3 924 556	41 979 675	33 792 918		
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC					
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE					
		Disponibilités	CF	10 558 449	CG		10 558 449	6 989 855		
	Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	CH	3 393 149	CI		3 393 149	4 276 796		
		TOTAL (III)	CJ	197 906 959	CK	10 250 525	187 656 435	186 136 987		
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	90 000			90 000	122 727		
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
Écarts de conversion actif (VI)		CN	2 413 799			2 413 799	1 478 890			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	439 558 276	IA	144 979 163	294 579 113	305 518 509			
Renvois : (1) Dont droit au bail		21 566 851	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP	(3) Part à plus d'un an :		CR		
Clause de réserve de propriété :			Stocks :			Créances :				

2 - BILAN PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2025

Désignation de l'entreprise : OKAIDI SAS

Néant

					Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)			(Dont versé :	6 483 008	DA	6 483 008	6 483 008
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...					DB	707 818	54 261 192
	Écarts de réévaluation (2)			(dont écart d'équivalence :	EK	DC		
	Réserve légale (3)					DD	648 301	648 301
	Réserves statutaires ou contractuelles					DE		
	Réserves réglementées (3)			Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1	DF		
	Autres réserves			Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants	EJ	DG		
	Report à nouveau					DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)					DI	(46 500 531)	(53 553 375)
	Subventions d'investissement					DJ		
	Provisions réglementées					DK		
	TOTAL (I)					DL	(38 661 404)	7 839 127
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs					DM		
	Avances conditionnées					DN		
	TOTAL (II)					DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques					DP	13 397 842	5 006 140
	Provisions pour charges					DQ	8 008 085	9 305 462
	TOTAL (III)					DR	21 405 927	14 311 602
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles					DS		
	Autres emprunts obligataires					DT	10 000 000	10 000 000
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)					DU	20 712	29 895
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs			EI	DV	124 346 776	99 348 622	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés					DX	108 662 455	117 313 380
	Dettes fiscales et sociales					DY	40 045 912	33 310 455
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					DZ	662 178	2 534 398
	Autres dettes					EA	22 975 483	16 098 747
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)					EB	3 840 307	3 536 758
TOTAL (IV)					EC	310 553 824	282 172 254	
Écarts de conversion passif (V)					ED	1 280 766	1 195 526	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)					EE	294 579 113	305 518 509	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital				IB		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)			IC		
			Écart de réévaluation libre			ID		
			Réserve de réévaluation (1976)			IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme				EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an				EG	302 372 006	271 393 757
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP				EH		29 895

Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052 2025

Désignation de l'entreprise : OKAIDI SAS

Néant ☐

			Exercice N						Exercice N-1	
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		FA	272 950 754	FB	117 952 257	FC	390 903 011	438 130 482	
	Production vendue	biens	FD		FE		FF			
		services	FG	17 649 936	FH	13 594 012	FI	31 243 947	32 831 096	
	Chiffres d'affaires nets		FJ	290 600 690	FK	131 546 269	FL	422 146 958	470 961 578	
	Production stockée						FM			
	Production immobilisée						FN	1 360 491	2 156 812	
	Subventions d'exploitation						FO	2 720	15 076	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)						FP	10 066 383	15 721 321	
	Autres produits (1) (11)						FQ	7 931 006	6 660 084	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	441 507 559	495 514 872	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS	221 001 872	217 954 083	
	Variation de stock (marchandises)						FT	(1 489 020)	36 382 131	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						FU	3 534 710	4 316 770	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						FV	589 179	(290 560)	
	Autres achats et charges externes (3)						FW	129 173 260	144 334 568	
	Impôts, taxes et versements assimilés						FX	3 325 377	5 189 842	
	Salaires et traitements						FY	59 699 676	66 639 784	
	Charges sociales (10)						FZ	19 145 583	20 914 683	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	17 497 775	16 736 128	
			- dotations aux provisions				GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions						GC	6 681 658	1 751 082
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	2 161 775	8 730 939
	Autres charges (12)						GE	5 751 308	7 280 902	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	467 073 154	529 940 353	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(25 565 595)	(34 425 481)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	229 071	177 489	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		13 939	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	916 955	1 747 319	
	Différences positives de change						GN	590 599	88 746	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
Total des produits financiers (V)						GP	1 736 625	2 027 492		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ	3 174 125	2 667 267	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	8 222 966	7 763 203	
	Différences négatives de change						GS	760 520	1 590 369	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	12 157 611	12 020 840	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(10 420 986)	(9 993 347)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(35 986 581)	(44 418 828)		

DGFIP N° 2053 2025

Néant	
-------	--

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

5 - IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054 2025

Désignation de l'entreprise : OKAIDI SAS

Néant ☐

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2				
								3				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				KD	122 760 636	KE		KF	4 767 708	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	6 034	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3		KS	11 524 958	KT		KU	660 481		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers			KV	48 359 039	KW		KX	2 160 096		
		Matériel de transport			KY		KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	10 302 930	LC		LD	447 899		
		Emballages récupérables et divers			LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours					LH	551 972	LI		LJ	206 500	
	Avances et acomptes					LK	976 429	LL		LM	431 767	
	TOTAL III					LN	71 715 328	LO		LP	3 912 778	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U	44 799 677	8V		8W	1
Autres titres immobilisés						1P		1R		1S		
Prêts et autres immobilisations financières						1T	8 406 340	1U		1V	1 731 589	
TOTAL IV					1Q	53 206 017	1R		1S	1 731 590		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						0G	247 681 981	0H		0J	10 412 076	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Reévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence			
		1		2		3		4			
		Par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	IN		CO		DO		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	IO		LV	7 475 992	LW	120 052 352	IX			
CORPORELLES	Terrains	IP		LX		LY		LZ			
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS		MG		MH	6 034	MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ	1 282 484	MK	10 902 955	ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers	IU		MM	5 969 868	MN	44 549 268	MO		
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	1 003 606	MT	9 747 223	MU		
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ	744 804	NA	13 668	NB			
	Avances et acomptes	NC		ND	630 696	NE	777 500	NF			
	TOTAL III		IY		NG	9 631 458	NH	65 996 648	NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		OU		M7		OW		
		Autres participations	IO		OX	1	OY	44 799 677	OZ		
Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	1 839 087	2F	8 298 841	2G			
TOTAL IV		I3		NJ	1 839 088	NK	53 098 518	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		OK	18 946 538	OL	239 147 518	OM	

6 - AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 2025

Désignation de l'entreprise OKAIDI SAS

Néant

☐

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	38 696 947	PF	14 143 294	PG	2 596 824	PH	50 243 417
TOTAL I		RK	38 696 947	RM	14 143 294	RN	2 596 824	RO	50 243 417
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW	397	PX		PY	397
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	9 445 239	QA	1 058 544	QB	1 282 484	QC	9 221 298
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	34 680 135	QE	4 510 333	QF	5 969 868	QG	33 220 600
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	9 025 817	QM	694 963	QN	1 003 606	QO	8 717 174
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	53 151 191	QV	6 264 237	QW	8 255 958	QX	51 159 470
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ON	91 848 138	OP	20 407 531	OQ	10 852 783	OR	101 402 886

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS					REPRISES					Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorp.		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations		NL						NM						NO	
TOTAL III															
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NO + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES

		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler		122 727				Z9	32 727	Z8	90 000
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2025

Désignation de l'entreprise : OKAIDI SAS

Néant ☐

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A II)	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquiés H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
	- corporelles	6E	6F	6G	6H
	- titres mis en équivalence	O2	O3	O4	O5
	- titres de participation	9U	9V	9W	9X
	- autres immobilisations financières (1)	O6	O7	O8	O9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
	Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e d

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

8 - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057 2025

Désignation de l'entreprise : OKAIDI SAS

Néant ☐

CADRE A				ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL	11 187 264		UM			UN	11 187 264	
	Prêts (1) (2)				UP	657 418		UR			US	657 418	
	Autres immobilisations financières				UT	7 641 423		UV			UW	7 641 423	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA	986 157				986 157			
	Autres créances clients				UX	34 359 612		34 359 612					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie*		(Provision pour dépréciation antérieurement constatée* UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés				UY	587 849		587 849					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ	1 053		1 053					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	6 422 145		6 422 145					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN	341 455		341 455					
		Divers			VP	392 371		392 371					
	Groupe et associés (2)				VC	16 556 044		16 556 044					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	21 603 314		21 603 314					
	Charges constatées d'avance				VS	3 393 149		3 393 149					
	TOTAUX				VT	104 129 255		VU	83 656 993		VV	20 472 262	
RENOUVOIS	(1)	Montant des		- Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
				- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4			
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y									
Autres emprunts obligataires (1)				7Z	10 000 000		1 818 182		8 181 818				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine		VG	20 712		20 712						
		à plus d'1 an à l'origine		VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A	2 592 441		2 592 441						
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	108 662 455		108 662 455						
Personnel et comptes rattachés				8C	5 847 396		5 847 396						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	5 424 933		5 424 933						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E	14 362		14 362						
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	9 803 925		9 803 925						
	Obligations cautionnées			VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	18 955 296		18 955 296						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J	662 178		662 178						
Groupe et associés (2)				VI	121 754 336		121 754 336						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	22 975 483		22 975 483						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie				ZZ									
Produits constatés d'avance				8L	3 840 307		3 840 307						
TOTAUX				VY	310 553 824		VZ	302 372 006		8 181 818			
RENOUVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ			(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK									

[Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

okaïdi

OKAÏDI SAS

Annexe aux comptes annuels
de l'exercice clos le
31 décembre 2024

Montants exprimés en EUR

Table des matières

1	Faits caractéristiques
1.1	Evènements principaux de l'exercice
1.2	Evènements courants de l'exercice
1.3	Evènements post clôture
2	Principes, règles et méthodes comptables
3	Informations relatives au bilan
3.1	ACTIF
3.1.1	Tableau des immobilisations
3.1.2	Tableau des amortissements
3.1.3	Immobilisations incorporelles
3.1.4	Immobilisations corporelles
3.1.5	Immobilisations financières
3.1.6	Prêts et avances consenties par la société-mère à ses filiales
3.1.7	Cautions, avals et garanties accordées par la société-mère à ses filiales
3.1.8	Dividendes perçus par les filiales
3.1.9	Stocks
3.1.10	Créances
3.1.11	Valeurs mobilières et disponibilités
3.1.12	Comptes de régularisation
3.1.13	Créances et dettes en devises, écarts de conversion
3.2	PASSIF
3.2.1	Tableau de variation des capitaux propres
3.2.2	Capital
3.2.3	Provisions pour risques et charges
3.2.4	Dettes financières
3.2.5	Autres dettes
3.2.6	Comptes de régularisation
4	Informations relatives au compte de résultat
4.1	Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité ou marché géographique
4.2	Résultat financier
4.3	Résultat exceptionnel
4.4	Autres informations sur le compte de résultat
4.4.1	Transfert de charges
4.4.2	Impôt sur les bénéfices
5	Autres informations
5.1	Engagements financiers
5.1.1	Autres engagements
5.2	Effectif moyen
5.3	Engagement formation au titre du CPF
5.4	Rémunération des dirigeants

1 Faits caractéristiques

1.1 Evénements principaux de l'exercice

La société OKAÏDI exerce son activité dans le domaine du prêt-à-porter enfants, des articles de puériculture et des accessoires qui se rapportent à l'univers de l'enfant, sous les marques OKAÏDI et OBAIBI, Marques universelles, créatives et respectueuses de l'identité de chaque enfant. Elle exerce également une activité dans le domaine du jouet sous la marque OXYBUL.

Au cours de l'exercice 2024, la société OKAÏDI s'est fragilisée par des contre-performances, non seulement liées aux crises successives : sanitaires, logistiques, énergétiques et inflationnistes, ou au conflit russo-ukrainien, mais également aux aléas climatiques et aux modes de consommation en forte mutation sur le plan mondial.

Dans ce contexte de marché particulièrement défavorable, la Marque OKAÏDI a su résister, tandis que les enseignes OXYBUL et IDKIDS, de par leurs contre-performances, ont significativement aggravé le résultat de la société OKAÏDI.

Dans ces circonstances, la direction de la société OKAÏDI a décidé de mettre en œuvre un plan de transformation stratégique, radical et de simplification, afin de redresser la rentabilité de la marque historique OKAÏDI. Les actions identifiées pour réussir cette transformation, dans une dynamique de marché difficile, ont principalement porté sur :

- Le recentrage des décisions autour de la singularité et de la valeur ajoutée visible client des marques socles OKAÏDI et OBAIBI ;
- L'arrêt définitif du réseau de magasins et de la plateforme @commerce IDKIDS ;
- Le plan de restructuration du réseau de magasins OKAÏDI les moins performants ;
- La transformation du Business Model de l'activité du jouet, par la simplification de l'offre proposée sous la marque OXYBUL, transformée en Marque Produits sans enseigne propre, et la fermeture des magasins OXYBUL ;
- Le plan de simplification et de regroupement des univers du textile, des jouets et de la puériculture sous une même enseigne OKAÏDI+ ;
- L'adaptation de l'activité logistique du Groupe, impactée par la réduction de l'activité du jouet ;
- Le redimensionnement de l'activité des services supports.

La mise en place de cette nouvelle organisation a fait l'objet d'un dialogue social et d'un plan de sauvegarde de l'Emploi (PSE) destiné à accompagner les collaborateurs.

Le coût de la mise en œuvre du plan de transformation a cependant généré d'importantes pertes subies par la société OKAÏDI au cours de l'exercice 2024. Cette contre-performance, combinée à un recul de l'activité de la Marque OKAÏDI comme expliqué ci-avant, a dès lors nécessité un soutien financier important de la part de la société holding IDKIDS SAS.

Nous vous rappelons par ailleurs la liste des principaux événements intervenus au cours de l'exercice écoulé :

Extension de l'assiette du gage sur stocks - 6/05/2024

En date du 6/05/2024, la société OKAÏDI a étendu l'assiette du gage avec dépossession, consenti le 16/03/2023 au bénéfice du FCT GAGEO, à l'ensemble des stocks de marques OKAÏDI et OBAIBI lui appartenant, entreposés sur le site de Dagneux géré par IDKIDS LOGISTICS 3.

Dissolution-confusion du patrimoine

de la société ELBBUB – Décision du 31/05/2024

La société ELBBUB ayant cessé d'exercer, depuis 2021, son activité d'édition du magazine BUBBLE Mag, les contenus à destination des parents et futurs parents sont désormais diffusés sur la plateforme IDKIDS.FR et sur les réseaux sociaux pour l'ensemble des marques du Groupe. En conséquence, avec une date d'effet au 15/07/2024, les activités et les contrats d'édition et de création de contenus ont été rassemblés par le biais d'une dissolution-confusion de patrimoine de la société ELBBUB, dont les titres ont préalablement cédés par ID GROUP SAS à la société OKAIDI.

Nomination de Messieurs Jean DUFOREST et Jean-Luc SOUFLET en qualité de représentant permanent de la SAS ID GROUP dans l'exercice de ses fonctions de présidente – Décision du 30/04/2024

Dans le prolongement des évolutions de gouvernance intervenues en 2023, Messieurs Jean DUFOREST et Jean-Luc SOUFLET ont été nommés, à effet du 1/05/2024, en qualité de représentants permanents de la SAS ID GROUP dans l'exercice de ses fonctions de présidente de la société OKAIDI, en remplacement de Monsieur Alexis DE SEZE.

Nomination de Monsieur Eric VENEL en qualité de directeur général – Décision du 24/07/2024

A effet du 24/07/2024, Monsieur Eric VENEL a été nommé en qualité de directeur général de la société OKAIDI, en remplacement de Monsieur Alexis DE SEZE.

Gage sur stocks de 2nd rang - 7/05/2024

Afin de se donner des moyens financiers supplémentaires, la société OKAIDI a consenti le 7/05/2024 un gage de 2nd rang au bénéfice de l'Etat, portant sur l'ensemble des stocks de marques OKAIDI et OBAIBI lui appartenant, entreposés sur les sites de Leers exploités par LOGLEERS et IDLOG, et sur le site de Dagneux géré par IDKIDS LOGISTICS 3.

Changement de Président de la société OKAIDI - Décision du 30/09/2024

Suite à la constatation de la réalisation définitive de la fusion intervenue entre la société ID GROUP (société absorbée) et la société IDKIDS (société absorbante), la société IDKIDS a été nommée en qualité de nouveau président de la société OKAIDI à effet au 30/09/2024.

Nomination de Messieurs Jean DUFOREST et Jean-Luc SOUFLET en qualité de représentant permanent de la SAS IDKIDS dans l'exercice de ses fonctions de présidente – Décision du 30/09/2024

En conséquence de ce qui précède, Messieurs Jean DUFOREST et Jean-Luc SOUFLET ont été nommés, à cette même date, en qualité de représentants permanents de la SAS IDKIDS dans l'exercice de ses fonctions de présidente de la société OKAIDI.

Restructuration de l'endettement du Groupe - Signature d'avenants et nouvelles garanties au Financement du 30/09/2024

La société IDKIDS et ses financeurs ont signé, en date du 30/09/2024, des avenants portant sur le traitement du RCF existant, des crédits documentaires, des Obligations existantes, des PGE Covid et PGE Résilience, du Prêt Atour.

Ces différents avenants permettent de sécuriser les ressources financières nécessaires à la mise en œuvre du plan de transformation du Groupe, et ainsi garantir la continuité d'exploitation des sociétés du Groupe.

Afin de garantir le dispositif, IDKIDS a remplacé la garantie précédemment constituée au moyen d'un Nantissement du compte titres ID Group (avec laquelle une fusion a été opérée le 30/09/2025), par la mise en fiducie-sûreté et gestion de l'intégralité des titres de la société OKAIDI, selon les termes et conditions du contrat de fiducie conclu au bénéfice des financeurs du Groupe, en date du 30/09/2024.

Cette fiducie est complétée par un nantissement portant sur les créances intragroupe détenues par IDKIDS envers sa filiale OKAÏDI.

1.2 Evènements courants de l'exercice

Les évènements marquants de l'année 2024 concernent également notre parc de magasins :

Sur l'enseigne Okaidi (marques Okaidi et Obaibi) :

- Ouverture de 49 magasins (18 en propre, 31 en franchise)
- Fermeture de 64 magasins (29 en propre et 35 en franchise)

A fin 2024, notre parc s'établit à 351 magasins en France (296 en propre, 54 en franchise et 1 Outlet)

- Okaidi détient également 1 site web en propre.

- Sur l'enseigne Id Kids (multimarques dans le monde de l'enfant) :

- Pas d'ouverture de magasin sur l'exercice
- Fermeture de 18 magasins sur l'exercice (13 en propre et 5 en franchise)
- A fin 2024, notre parc s'établit à 9 magasins, tous détenus en propre.

Sur l'enseigne Oxybul (marques Oxybul Eveil & Jeux et marques nationales) :

- Pas d'ouverture de magasin sur l'exercice
- Fermeture de 21 magasins sur l'exercice (tous en propre)
- A fin 2024, notre parc s'établit à 6 magasins, tous détenus en propre

1.3 Evènements post clôture

Aucun évènement significatif remettant en cause la mise en œuvre du plan de transformation expliqué ci-dessus n'est à porter à votre connaissance.

2 Principes, règles et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre,
- Indépendance des exercices.

Les comptes ont été établis conformément au PCG, et au règlement comptable de l'ANC n°2016-07 (PCG, art. 833-2/1 et art. 832-2/1).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour les règles et méthodes plus spécifiques appliquées aux différents agrégats du bilan et du compte de résultat, cf. sections ci-dessous.

3 Informations relatives au bilan

3.1 ACTIF

3.1.1 Tableau des immobilisations

Voir tableau 2054 joint en fin de document.

3.1.2 Tableau des amortissements

Voir tableau 2055 joint en fin de document.

3.1.3 Immobilisations incorporelles

3.1.3.1 *Evaluation*

Les immobilisations incorporelles sont inscrites à l'actif du bilan dans le respect du règlement sur les actifs CRC n° 2004-6. Les frais liés à l'acquisition des immobilisations incorporelles sont rattachés à leur coût d'acquisition.

La société est propriétaire des fonds commerciaux et droits aux bails qui figurent à l'actif.

Les frais de développement liés aux projets informatiques sont immobilisés dès lors qu'ils correspondent à des projets nettement individualisés ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale, ou de viabilité économique.

Les immobilisations incorporelles comprennent également des malis de fusion (10 458 K€) issus des différents rachats opérés.

3.1.3.2 *Amortissement*

	Amortissement comptable	
	Mode	Durée
Droit au bail	Non amorti	
Fond commercial	Non amorti	
Logiciel et progiciel	Linéaire	18 mois à 5 ans

3.1.3.3 *Dépréciation des immobilisations incorporelles*

Les fonds commerciaux et les droits au bail attachés aux magasins font l'objet d'un test de dépréciation à chaque clôture afin de justifier la valorisation inscrite à l'actif du bilan.

Le test de dépréciation est mené :

- A l'échelle d'une UGT correspondant au magasin,
- Sur les magasins ouverts depuis plus de 3 ans.

En cas de circonstances défavorables survenues au cours de l'exercice, une dépréciation est progressivement constituée pour amener la valeur de l'actif à la valeur actuelle du bien.

La valeur actuelle est estimée en fonction du marché et en fonction des flux de trésorerie futurs générés par chaque UGT (magasin). Elle tient compte également, le cas échéant, des perspectives d'évolution des droits aux bails.

Pour les comptes établis au 31 décembre 2024, les données utilisées dans la construction du cash-flow (pour la détermination de la valeur utilité) sont basées sur le réel 2024 pour les 10 premiers mois, et sur le budget pour les 2 derniers mois.

Au 31 décembre 2024, la dépréciation sur les éléments incorporels telle que décrite ci-dessus s'élève à 16 365 K€ selon détail ci-dessous.

Montants exprimés en milliers d'euros

Nombre de Magasins	Dépréciation
80	-16 365 K€

Il est également à noter que du fait de la disparition progressive du réseau de l'Enseigne ID KIDS les éléments incorporels relatif à cette marque ont fait l'objet d'une dépréciation de 2 319 K€ dans les comptes au 31 décembre 2024.

3.1.4 Immobilisations corporelles

3.1.4.1 Evaluation

Les coûts d'emprunt visés à l'article 321-5 modifié du Plan Comptable Général (PCG) sont comptabilisés en charges.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des éléments d'actif visés à l'article 321-10 modifié du PCG sont comptabilisés en charges.

Les coûts de développement visés à l'article 311-3 modifié du PCG sont comptabilisés en charges.

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence

3.1.4.2 Amortissement

	Amortissement comptable		Amortissement fiscal	
	Mode	Durée	Mode	Durée
Matériel & outillage, mat. de présentation	Linéaire	5 à 10 ans	Linéaire	5 à 10 ans
installations générales, agencements	Linéaire	3 à 20 ans	Linéaire	3 à 20 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	2 à 10 ans	Linéaire	2 à 10 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans	Linéaire	5 à 10 ans

3.1.4.3 Dépréciation des immobilisations corporelles

Les actifs corporels attachés aux magasins, font l'objet d'un test de dépréciation à chaque clôture afin de justifier la valorisation inscrite à l'actif du bilan.

Le test de dépréciation est mené :

- A l'échelle d'une UGT correspondant au magasin,
- Sur les magasins ouverts depuis plus de 3 ans.

En cas de circonstances défavorables survenues au cours de l'exercice, une dépréciation est progressivement constituée pour amener la valeur de l'actif à la valeur actuelle du bien.

La valeur actuelle est estimée en fonction du marché et en fonction des flux de trésorerie futurs générés par chaque UGT (magasin). Elle tient compte également, le cas échéant, des perspectives d'évolution des droits aux bails.

Pour les comptes établis au 31 décembre 2024, les données utilisées dans la construction du cash-flow (pour la détermination de la valeur utilité) sont basées sur le réel 2024.

Au 31 décembre 2024 la dépréciation sur les éléments corporels telle que décrite ci-dessus s'élève à 1 219 K€ selon détail ci-dessous :

Montants exprimés en milliers d'euros

Nombre de Magasins	Dépréciation
152	-1 219 K€

Il est également à noter que dans le cadre de la restructuration de la société Catimini, les investissements informatiques qui avaient été effectués par Okaidi SAS ont fait l'objet d'une provision pour dépréciation d'un montant de 11,5 K€ dans les comptes au 31 décembre 2024.

3.1.5 Immobilisations financières

3.1.5.1 Titres de filiales et Participations

Montants exprimés en milliers d'euros

Sociétés filiales	Capitaux propres	Capital détenu	Valeur Brute des titres	Valeur Nette Comptable des titres	VNC des prêts et créances financières	CA HT du dernier exercice clos (en €)	Résultat net du dernier exercice clos (en €)
France							
IDSchool	3	100%	44	44	0	110	.9
Play ID	5	100%	17	5	0	0	-1
GIE Avignon	NC	0,95%	670	475	0	NC	NC
International							
Spain	5 664	100%	5 069	5 069	3 500	24 120	623
Belgium	1 369	99,97%	2 899	2 899	0	31 946	-38
Italy	9 110	99,99%	9 175	9 175	0	65 980	277
Shanghai	2 522	100%	1 958	1 958	0	0	99
Germany	58	100%	1 625	0	3 433	8 349	-469
Portugal	-499	100%	5	5	0	953	-219
Poland	185	100%	9 606	519	22	9 338	-374
Luxembourg	1 617	100%	13	13	0	8 011	411
Japon	-3 465	100%	79	0	0	1 786	-190
Suisse	1 308	100%	2 449	2 449	0	13 554	111
IDGROUP TEXEUROP COMPANY LTD	-3	51%	1	0	0	22	0
Jacadi Russie	NC	1%	1	0			
Eco TLC	NC	3,12%	1	0			
Total	17 873		33 611	22 611	6 955	132 255	221

Les titres de participation ont été évalués à leur valeur d'achat. Une dépréciation est constituée lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable. La valeur recouvrable est déterminée sur la base :

- d'une part de la quote-part de détention des capitaux propres sociaux, ajustés, le cas échéant des plus ou moins-values estimées,
- et d'autre part, des perspectives de rentabilité.

Une dépréciation des créances attachées est constituée lorsque la dépréciation des titres et des prêts ne suffit pas à absorber l'écart constaté entre la valeur des titres détenus par la société mère et la valeur recouvrable.

3.1.5.2 Dépréciations des titres

Les dépréciations des titres au 31 décembre 2024 sont les suivantes :

Montants exprimés en milliers d'euros

Titres	Montant dépréciation K€	% de dépréciation
Jacadi Russie	1	100%
Okaidi Germany	1 625	100%
Okaidi Japan	79	100%
Okaidi Pologne	9 087	95%
Play ID	12	71%
GIE Avignon	195	29%
Eco TLC	1	100%
Tex EUROP	1	100%
Total	11 001	

3.1.5.3 Dépréciation des créances immobilisées

Les dépréciations des créances rattachées à des participations au 31 décembre 2024 sont les suivantes :

Montants exprimés en milliers d'euros

Filiales	Créance Prêts	% de dépréciation
Jacadi Russie	2	100%
Okaidi Germany	4 738	62%
Total	4 740	

3.1.6 Prêts et avances consenties par la société-mère à ses filiales

Néant

3.1.7 Cautions, avals et garanties accordées par la société-mère à ses filiales

Néant

3.1.8 Dividendes perçus par les filiales*Néant***3.1.9 Stocks****3.1.9.1 Etat des stocks***Montants exprimés en milliers d'euros*

Catégorie de stocks	Valeur brute 31/12/2024	Dépréciation 2024	Valeur nette 31/12/2024	Valeur brute 31/12/2023
Produits finis	63 723	- 1 434	62 290	69 235
Transit	35 971		35 971	28 970
Matières premières et fournitures	2 552		2 552	3 141
Total	102 247	- 1 434	100 813	101 347

3.1.9.2 Valorisation des stocks

Les stocks de matières premières sont évalués à leur coût de revient. Le coût de revient est composé du coût matière, du port lié à l'acheminement des marchandises jusqu'à l'entrepôt, des droits de douane, des frais d'assurance.

Les stocks de produits finis sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré. Le coût unitaire est composé du prix matière, du port sur achats et des droits de douane et de frais intermédiaires.

3.1.9.3 Dépréciation des stocks

La valeur comptable des stocks est comparée à leur valeur de réalisation, laquelle se base sur des statistiques d'écoulement (par saison, et par canal), elles-mêmes confrontées et adaptées à la réalité de nos atterrissages de stocks.

Une dépréciation est constatée à hauteur de leur de valeur réalisation si celle-ci est inférieure à la valeur comptable.

3.1.10 Créances**3.1.10.1 Classement par échéance**

Voir tableau 2057 joint en fin de document.

3.1.10.2 Dépréciation des créances

Les créances sont dépréciées en fonction des risques de recouvrement identifiés.

3.1.10.3 Détail des principaux produits à recevoir*Montants exprimés en milliers d'euros*

Nature	Montant
Factures à émettre	2 087
Avoirs à recevoir	2 426
Etat produits à recevoir	392
Autres produits à recevoir	128
Total	5 034

3.1.11 Valeurs mobilières et disponibilités

Les disponibilités en devises sont converties en euros au taux de clôture.

3.1.12 Comptes de régularisation**3.1.12.1 Charges constatées d'avance***Montants exprimés en milliers d'euros*

Nature	Montant
Loyers et droits d'entrée	1 212
Charges locatives	271
Maintenance IT	1 581
Autres charges constatées d'avance	330
Total	3 393

3.1.13 Créances et dettes en devises, écarts de conversion

Les actifs et passifs libellés en devises sont :

- Soit comptabilisés au taux couvert lorsqu'ils sont effectivement couverts par des instruments de couverture d'achats et ventes de devises par la garantie de taux accordée par IDKIDS (ils ne font de ce fait l'objet d'aucune réévaluation à la clôture) ;
- Soit comptabilisés au cours du jour de l'opération, puis réévalués à la clôture de l'exercice au taux de conversion au jour de la date de clôture.

Au 31 décembre 2024, il a été constaté un écart de conversion actif de 2 414 K€ qui a fait l'objet d'une provision du même montant. Ces écarts de conversion correspondent à des créances et des dettes non couvertes par un instrument de couverture et réévaluées au taux de clôture.

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Ecart de conversion Actif	2 414
Ecart de conversion Passif	-1 281

3.2 PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des capitaux propres

Montants exprimés en milliers d'euros

	Ouverture 2024	Affectation	Résultat 2024	Augmentation	Provisions	Clôture 2024
Capital social	-6 483					-6 483
Primes	-54 261	53 553				-708
Report à nouveau débiteur	0					0
Réserves légales	-648					-648
Autres réserves	0					0
Dividendes						
Résultat	53 553	-53 553	46 501			46 501
Provisions réglementées	0					0
Total	-7 839	0	46 501	0	0	38 661

3.2.2 Capital

3.2.2.1 Mouvements de l'exercice

Le capital est composé de 405 188 actions d'une valeur nominale de 16 euros.

Filiales	Nombre d'actions	Valeur (en euros)
Position en début d'exercice	405 188	6 483 008
Augmentation de capital		
Diminution de capital		
Position en fin d'exercice	405 188	6 483 008

3.2.2.2 Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la Société

La société OKAÏDI SAS est consolidée au sein du groupe ID Kids SAS.

La société ID KIDS, inscrite au registre de commerce de Lille Métropole sous le numéro 482 064 771 et domiciliée au 162 Boulevard de Fourmies à Roubaix, établit les comptes consolidés du groupe.

3.2.3 Provisions pour risques et charges

Les risques connus et probables sont provisionnés à la clôture de l'exercice, dès lors qu'ils peuvent être estimés avec une précision suffisante, dans le respect du principe de prudence.

3.2.3.1 Tableau des provisions pour risques et charges

Montants exprimés en milliers d'euros

	Ouverture 2024	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Clôture 2024
Prud'hommes	743	751	-746	-287	461
Litiges juridiques	757	444	-75		1 126
Fidélité	6 276		-948		5 328
Stocks	425	285		-425	285
Indemnité départ en retraite	3 030		-349		2 680
Change	1 479	1 637	-702		2 414
Résiduels filiales	1 230	597		-1 230	597
Retour sur ventes	157	9			166
Dépréciation droit au bail	50	76		-10	116
Provision amendes	166				166
Provision PSE	0	8 067			8 067
Autres	0				0
Total	14 312	11 866	-2 821	-1 951	21 406

La société Okaidi dispose d'un programme fidélité permettant à ses clients membres d'acquérir un certain nombre d'avantages parmi lesquels :

- des points donnant accès une cagnotte fidélité en €,
- des chèques naissances pour les enfants des clients,
- des chèques anniversaires pour les enfants des clients.

Elle constitue ainsi à chaque clôture une provision au titre :

- des points / chèques fidélité acquis, valides (date de péremption non dépassée) et non encore utilisés par ses clients membres à cette date.
- Des chèques anniversaires à distribuer en 2024 et 2025 aux clients disposant d'une carte fidélité encore valide à la date anniversaire de leurs enfants.

La provision, exprimée en coût de revient, couvre l'estimation de la perte de marge liée à l'utilisation future des chèques. Au 31 décembre 2024, cette provision s'établit à 5 328 K€.

**3.2.3.2 Engagements pris en
matière de retraite**

Le montant des droits qui sont provisionnés au titre de l'indemnité de départ à la retraite, s'élève à 2 680 K€. Ce montant est entièrement comptabilisé en provisions pour risques et charges.

Les hypothèses retenues pour le calcul de cette provision sont les suivants :

Nature	Taux	Précisions		
Taux d'actualisation	3,10 %	Le taux d'actualisation est défini par référence aux taux d'émission des obligations du secteur privé de grande qualité (sous-entendu d'entreprises cotées AA ou AAA) en euros pour des durées comparables à la durée des engagements (15,5 ans)		
Taux de progression des salaires	2,14% Cadre	Idem n-1		
	2,9% Agent de Maîtrise			
	3,5% Employé			
Taux de charges sociales	50% Cadres	Idem n-1		
	45% Non Cadres			
Table de mortalité	INSEE	2018 - 2020 par sexe		
Table de turn-over	31/12/2024			
		Cadre	Agent de maîtrise	Employé
	Moins de 19 ans	0,00%	0,00%	61,36%
	20-29 ans	16,67%	22,62%	33,67%
	30-39 ans	15,32%	15,03%	15,53%
	40-49 ans	8,55%	9,46%	11,11%
	50-59 ans	3,29%	4,19%	5,59%
	60 ans et plus	0,00%	0,00%	0,00%

3.2.4 Dettes financières

3.2.4.1 Classement par échéance

Voir tableau 2057, joint en fin de document.

3.2.4.2 Emprunt et dettes financières divers

Pour une meilleure compréhension des états financiers, les comptes courants créditeurs sont reclassés en emprunt et dettes financières divers.

Ces comptes courants se composent de :

- Compte courant ID Kids 121 754 K€

3.2.5 Autres dettes

3.2.5.1 Classement par échéance

Voir tableau 2057, joint en fin de document.

3.2.5.2 Charges à payer

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Dettes fournisseurs	91 540
Dettes sociales	5 730
Dettes fiscales	5 120
Autres Dettes	62
Total	102 453

3.2.6 Comptes de régularisation

3.2.6.1 Produits constatés d'avance

Au 31 décembre 2024, les produits constatés d'avance s'élèvent à 3 840 K€ correspondant principalement à la participation des bailleurs aux travaux d'aménagements (3 723 K€).

4 Informations relatives au compte de résultat

4.1 Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité ou marché géographique

Montants exprimés en milliers d'euros

	France	Hors France	Total
Ventes de marchandises	272 951	117 952	390 903
Production vendue de services	17 650	13 594	31 244
Production vendue de biens			-
Total	290 601	131 546	422 147

4.2 Résultat financier

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Produits financiers	
Dépréciation des immo. Financières	916,96
Provision pour risque de change	0,00
Intérêts des comptes courants	229,07
Gains de change	590,60
Dividendes perçus	
Autres	0,00
Sous-total_Produits financiers	1 736,62
Charges financières	
Dépréciation des immo. Financières	1 536,83
Provision pour risque de change	1 637,29
Intérêts des comptes courants	7 281,27
Intérêts sur emprunts	650,71
Pertes de change	760,52
Autres	290,99
Sous-total_Charges financières	12 157,61
Résultat financier	-10 420,99

4.3 Résultat exceptionnel

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Produits exceptionnels	
Rep Impairment - incorporels	7 143
Rep Impairment - Corporels	2 422
Reprise amortissement dérogatoire	0
Produits de cession d'immo	680
Autres	555
Sous-total_Produits exceptionnels	10 801
Charges exceptionnelles	
Prov impairment - incorporels	2 834
Prov impairment - Corporels	818
VNC sortie d'immos - Incorporels et corporels	4 910
VNC sortie d'immos - Financières	0
Dons (éligibles et non éligibles)	827
Pénalités	1
Dot amort except Corporels	2 907
Dot provision PSE	8 067
Autres	1 658
Sous-total_Charges exceptionnelles	22 022
Résultat exceptionnel	-11 221

4.4 Autres informations sur le compte de résultat

4.4.1 Transfert de charges

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Variation de stock dons	772
Charges de personnel	507
Sinistres	27
Avantages en nature	191
Remboursement charges formation	
Aides inclusion	17
Frais émission emprunt	-
Total	1 514

4.4.2 Impôt sur les bénéfices

La société OKAÏDI SAS est filiale du groupe fiscalement intégré ID Kids SAS depuis le 01/01/2010.

Dans ce contexte, chaque société se voit imputer l'impôt sur les sociétés dont elle serait redevable dans le cadre d'une imposition séparée. La différence entre l'impôt dû par le groupe et l'impôt imputable à chaque membre participant du groupe intégré est constatée au niveau de la société mère (boni ou mali sur intégration fiscale).

La ventilation de l'impôt sur les bénéfices entre résultat courant et résultat exceptionnel s'établit comme suit :

Montants exprimés en milliers d'euros

	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Rés. Courant avant IS et participation	- 35 987		- 35 987
Exceptionnel	- 11 221		- 11 221
Participation		-	-
Impôt dû		- 82	- 82
Crédit d'impôt		789	789
Total	- 47 208	707	- 46 501

Les dons effectués au cours de l'exercice ont généré un crédit d'impôt de 473 K€ représentant 60% de leur valeur.

5 Autres informations**5.1 Engagements financiers**

La société s'est vu accorder des lignes sur crédits documentaires à moins d'un an pour 58 028 K€ dont 42 454 K€ sont utilisés au 31/12/2024.

Il n'y a pas d'engagement d'achat ou de vente de devises directement pris par OKAÏDI SAS vis-à-vis des banques. Les couvertures de change sont assurées, dans le cadre d'une convention de trésorerie, par IDKIDS qui cède ou achète les devises à OKAÏDI SAS.

La couverture de taux s'effectue intégralement par IDKIDS, dans le cadre d'une convention d'omnium. IDKIDS garantie à OKAÏDI SAS annuellement un taux fixe de refinancement.

5.1.1 Autres engagements**5.1.1.1 Engagements reçus****Engagements reçus des partenaires**

(K€) Nature	Devise	Années d'échéance des garanties					Illimité	Total
		2025	2026	2027	2028			
Garantie bancaire	EUR	95	0	0	245		350	690
SBLC (Standby letter of credit)	EUR	2 485	1 135	0	0		0	3 620
	USD	450	0	0	0		0	450
Garantie COFACE	EUR	12 532	0	0				12 532
	USD	4 650	0	0				4 650

5.1.1.2 Engagements donnés**Engagements donnés aux bailleurs**

Montant en milliers d'euros

	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	Indéterminée	Total général
Engagements donnés aux bailleurs	233	381	691	189	124	428	38	276	8	2 366

Autres engagements donnés

- OKAÏDI SAS contre-garantit auprès de KBC la ligne de garantie bailleurs d'OKAÏDI Belgium à hauteur de 1 500 K€ pour une durée indéterminée.
- OKAÏDI SAS contre-garantit auprès d'UNICREDIT la ligne de garantie bailleurs d'IDKIDS Italy à hauteur de 5 000 K€ pour une durée indéterminée.

5.1.1.3 Autres

Dans le cadre de notre activité, nous sommes engagés dans des contrats comprenant des clauses de sortie triennales (contrat de bail 3_6_9).

5.2 Effectif moyen

Montants exprimés en ETP (Equivalent Temps Plein)

Catégories de personnel	ETP
Cadres	430,66
Agents de maîtrise et Techniciens	549,58
Employés	1 004,01
Ouvriers	
Total	1 984

5.3 Engagement formation au titre du CPF

La société a versé au titre de 2024 (0,68% de la masse salariale pour le régime général et 0,44% de la masse salariale pour le régime Alsace Moselle). De ce montant, 87% sont versés à l'URSSAF et 13% sont versés aux écoles.

5.4 Rémunération des dirigeants

Les rémunérations allouées aux membres des organes de direction ne sont pas spécifiées dans la présente, cela reviendrait à communiquer une rémunération individuelle.